

SEPTEMBRE 2025
N° 30

Chasseur *de Côte-d'Or*

LE MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA CÔTE-D'OR

DOSSIER

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION



CHASSE & ENVIRONNEMENT
CÔTE-D'OR



Fédération Départementale des Chasseurs
de la Côte-d'Or

ÉCHOS DE LA FÉDÉ. 14-15
**LA GESTION
DES COIFFÉS
À DÉTACHER !**



DES ARMURIERS PROFESSIONNELS, LEUR PASSION À VOTRE SERVICE
300 m² de magasin - Tunnel de tir



Verney-Carron



**OPERATION DESTOCKAGE
ARMES ***
DE - 10 % A - 40 %
SUR BROWNING, BENELLI ET VERNEY-CARRON
* JUSQU'À ÉPUISEMENT DE NOS STOCKS

A VENIR DÉCOUVRIR
NOS NOUVELLES GAMMES
ET NOS AUTRES NOUVEAUTÉS



"CHAUSSURES"
"VÊTEMENTS"



OPTIQUES, ACCESSOIRES ...

Spécial "Nouveaux Permis"

session 2025

**Belle Ouverture
à Tous !**



-10%

**sur tout le magasin pendant
toute votre 1ère saison**

(sauf promotions en cours, GPS Garmin, atelier, CZ, Blaser, Khales, Swarovski, munitions TRAP et catégorie B, armes d'occasion)

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
ZONE DES ÉPENOTTES - 11 A RUE ALEXANDRE VIALATTE - 39100 DOLE
03 84 72 03 29 E-Mail : armureriedifilippo@hotmail.fr

Suivez nos actualités
sur Facebook et notre
site Web



SOMMAIRE

LES ÉCHOS de la Fédération

LES POPULATIONS DE GRAND GIBIER.....	4
LES POPULATIONS DE PETIT GIBIER.....	5
ESOD : MOBILISONS-NOUS !.....	6
LES APPLICATIONS À AVOIR.....	7
FORMATION CHASSE À L'ARC.....	8
ÉLODIE LÉCHENAULT, L'ARC DANS LA PEAU.....	9
LES ANIMATIONS NATURE.....	10
L'EXPOSITIONS DES TROPHÉES.....	12
LA GESTION DES CERFS COIFFÉS.....	14
L'ANGLE DE SÉCURITÉ EN BATTUE.....	16

LE COIN des Gourmands

TERRINE DE MARCASSIN.....	17
---------------------------	----

LES ÉCHOS de la FNC

CHALLENGE NATIONAL CHASSEURS DE FRANCE.....	18
---	----

DOSSIER Les actions en faveur de la biodiversité.....20

LA PAROLE aux chasseurs

LA RENAISSANCE DE L'ADJC.....	23
JULIEN PITAUT, NOUVEAU CHASSEUR.....	24
MARTINE BLIGNY, FEMME DE CHASSEUR.....	25
AGENDA.....	26

Ce numéro contient le guide de la chasse en Côte-d'Or 2025-2026.

   Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
Fédération des chasseurs de Côte-d'Or

Chasseur
de Côte-d'Or

La revue de la Fédération départementale
des chasseurs de la Côte-d'Or
N° 30 - Septembre 2025



Éditeur :
Fédération Départementale des Chasseurs
de la Côte-d'Or
Maison de la Chasse et de la Nature - RD 105 - Lieu-dit
« Les Essarts » - CS 10030 - 21 490 Norgés-la-Ville CEDEX
Tél. : 03 80 53 00 75 - Fax : 03 80 53 00 74
accueil@fdc21.com - www.fdc21.com

Directeur de la publication : M. Pascal Sécula
Responsable de la rédaction : Angélique Lamboley
Comité de rédaction : Bernard Dugied, Jean-Luc Joblin,
Yves Lambert, Béatrice Monnet, Gérard Mutin, Pascal
Sécula, Pascal Guyot, Elena Hinger, Angélique Lamboley

Rédaction :
Renaud De Montbron, Jean-Luc Joblin, Léo Mazzarini,
Angélique Lamboley
Crédit photo couverture : FDC 21
Crédits photos : FNC, FDC 21, adobe.stock.com

ÉDITO



© FDC21

VIVEMENT L'OUVERTURE ! OUI, MAIS QUELLE OUVERTURE ?

Force est de constater que nous sommes loin de l'époque où nous attendions avec impatience le mois de septembre, synonyme de rentrée des classes, de vendanges, de brumes matinales et de cette odeur de sous-bois si caractéristique de l'automne... mais surtout, synonyme de l'ouverture de la chasse ! D'ailleurs, nos meilleurs alliés — nos chiens — comprenaient vite que le grand jour approchait : l'excitation était à son comble à 8 h le jour J.

Mais aujourd'hui, avec l'évolution de la réglementation qui nous permet — et parfois nous oblige — à chasser toute l'année, selon les espèces et les modes de chasse, cette montée d'adrénaline si particulière du fameux jour J aux alentours du 15 septembre semble s'être estompée.

Alors, faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ?

En tant que président de fédération, j'aurais tendance à dire que notre rôle est de vous offrir la possibilité de chasser le plus possible, bien évidemment dans les limites du raisonnable, tant sur le plan sécuritaire que cynégétique.

En tant que chasseur passionné, comme vous tous, je suis un peu nostalgique de cette époque où la chasse n'était que plaisir, et où les mots régulation ou destruction n'appartenaient pas à notre vocabulaire.

Malgré cette nostalgie, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison de chasse 2025-2026 !

Pascal Sécula
PRÉSIDENT

Publicité nationale et départementale :

Stéphane Schmitt
édithéma
Tél : 06 03 80 24 86
E-mail : s.schmitt@lasemaine.fr

Administration des ventes :
Marjorie Grosse

Conception éditoriale et graphique, rédaction :
édithéma

Mise en page et rédaction graphique :
Studio Ancré - studio-ancré.com

Impression :
Socosprint imprimeurs
36 route d'Archettes - 88000 Épinal
Imprimé sur un papier PEFC



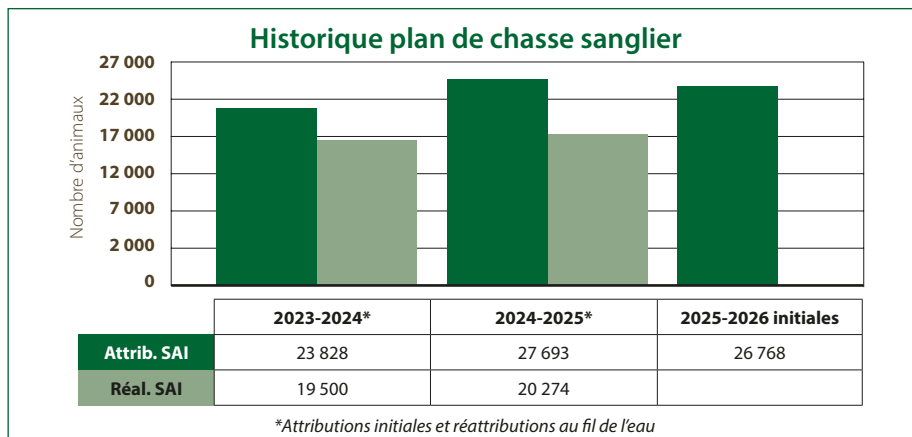
Chasseur de Côte-d'Or est imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC, de sources contrôlées, blanchi sous chlore élémentaire. Dépôt légal : à parution - ISSN : en cours

ÉTAT DES POPULATIONS DE GRANDS GIBIERS



SANGLIER : UN NOUVEAU RECORD !

26 768 sangliers ont été attribués en initial pour la campagne 2025-2026. **C'est un nouveau record, du jamais vu en Côte-d'Or !** Rien ne semble pouvoir freiner la progression constante de la population départementale. Ni les conditions climatiques plutôt clémentes cet hiver, ni les quelques 20 274 prélèvements réalisés sur la dernière saison (dont 608 entre le 1^{er} mars et le 31 mai) n'ont permis d'atteindre l'objectif fixé l'an passé à la même époque de faire baisser la population départementale de sanglier. Une chose est certaine, la Fédération met tout en œuvre pour donner aux chasseurs les moyens de prélever plus de sangliers, en chassant plus et plus longtemps. **Pour**



mémoire, la chasse du sanglier est désormais possible toute l'année, du 1^{er} juin au 31 mai (voir modalités selon

période dans les arrêtés préfectoraux en vigueur), avec des réattributions toutes les semaines sur toute la période.



CHEVREUIL : UN RECU DE 8 %

Les alertes recensées l'an passé de chevreuils découverts malades ou morts sur certains secteurs du département n'ont pas été confirmées par une baisse significative des demandes de plan de chasse pour la nouvelle saison. Au 28 février 2025, le prélèvement total départemental affichait un recul de 8 % (899 animaux), par rapport à la cam-

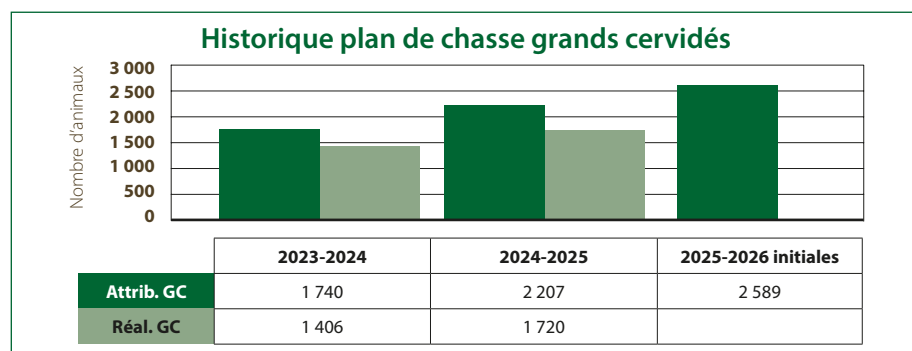
pagne précédente à la même date. Malgré ce constat, il semble désormais évident que notre petit cervidé souffre des changements climatiques en cours, qui perturbent la qualité de sa ressource alimentaire. Adultes comme jeunes sont désormais concernés, avec des intensités variables selon les secteurs. D'une manière générale, l'état

sanitaire des chevreuils se dégrade, augmentant par là même la sensibilité de l'espèce aux maladies, parasites, conditions climatiques défavorables... **La vigilance des chasseurs est donc requise pour, au besoin, ajuster à la baisse les prélèvements et informer la fédération des constats de terrain.**



GRANDS CERVIDÉS : UNE HAUSSE DES ATTRIBUTIONS

Compte tenu de l'augmentation des populations de grands cervidés confirmée par les résultats des comptages et les réalisations de la dernière campagne, les attributions ont, cette année encore, été revues à la hausse. L'attribution initiale 2025-2026 s'élève donc à 2 589 animaux avant recours, c'est **17,5 % de plus qu'en 2024-2025**. Là encore, l'objectif est d'adapter les prélèvements à la réalité des niveaux de populations pour maîtriser les dégâts aux cultures, en augmentation significative ces dernières années avec le retour du colza dans les assolements. La gestion des populations de grands cervidés



doit également prendre en compte les aspects forestiers, compte tenu des problématiques de renouvellement dans le contexte actuel de changement

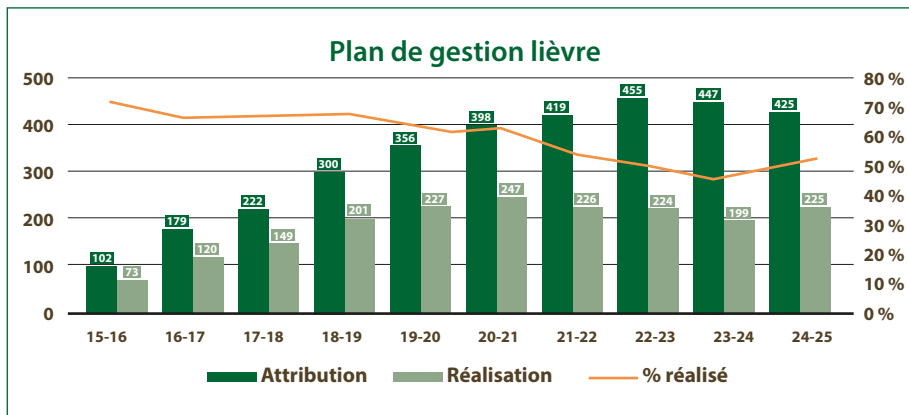
climatique. La forêt reste l'habitat privilégié des grands ongulés, l'enjeu forestier est donc aussi un enjeu cynégétique de tout premier ordre.

ÉTAT DES POPULATIONS DE PETIT GIBIER



LIÈVRE : DES PRÉLÈVEMENTS STABLES

Après une saison 2024-2025 plutôt moyenne compte tenu de conditions climatiques défavorables au printemps dernier, les premiers retours de terrain semblent beaucoup plus optimistes en ce début 2025. Sur les communes soumises à plan de gestion, les déclarations de prélèvements renvoyées par les Présidents des sociétés de chasse concernées portent à 225 le nombre de lièvres prélevés sur la dernière campagne, valeur dans la moyenne des 6 dernière années.



PERDRIX GRISE : DES POPULATIONS TRÈS BASSES

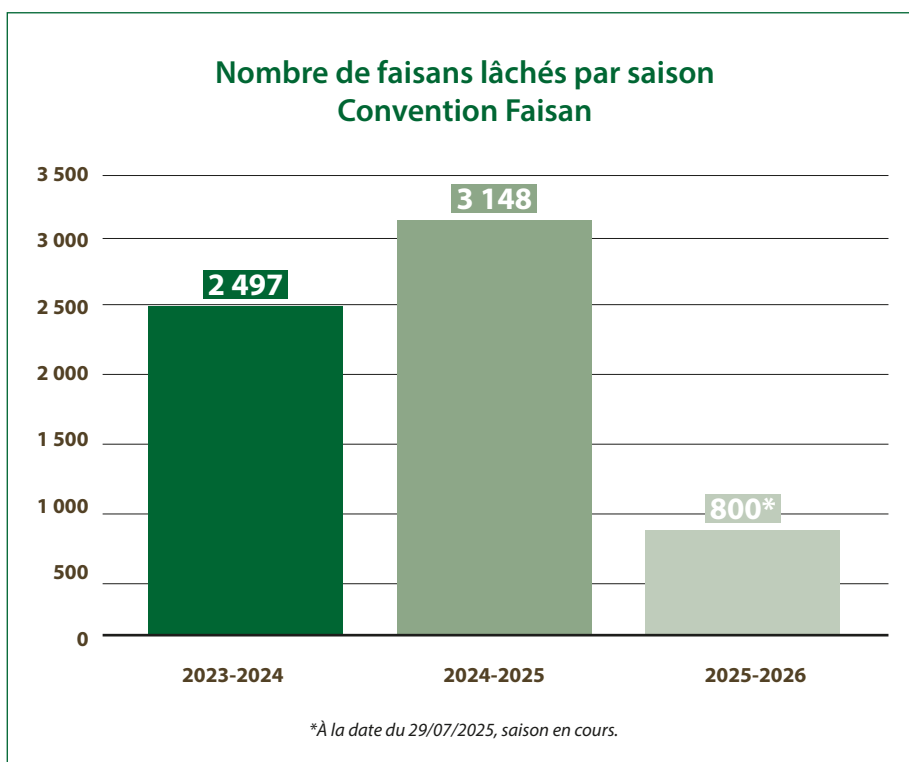
La perdrix grise bénéficie elle aussi des conditions climatiques favorables de la fin de printemps début d'été. Malheureusement, cela ne suffira pas à compenser des populations souvent très basses sur nos territoires.



FAISAN COMMUN : 5 645 LÂCHÉS EN 2 ANS

La convention faisan en vigueur sur le département depuis maintenant deux saisons compte aujourd'hui 56 territoires engagés et actifs. Ce sont près de 5 645 qui ont été lâchés sur les territoires signataires en 2 ans (2 497 faisans lâchés en 2023-2024 contre 3 148 en 2024-2025) et subventionnés par la fédération à hauteur de 50 % ou 75 % en fonction de l'adhésion ou non des sociétés bénéficiaires, à un GIC.

Au terme de cette 3^e saison d'engagement, un bilan complet sera réalisé par le service technique de la Fédération pour envisager la suite à donner à ce projet qui ne donne pas satisfaction en l'état, compte tenu du trop faible nombre de territoires engagés. La Fédération ne perd pas de vue son objectif de développer des populations de petit gibier sédentaires en plaine pour « ramener » les chasseurs à la pratique de cette chasse trop souvent délaissée au profit du seul sanglier.



ESOD

MOBILISONS-NOUS !

1. QUELLES ESPÈCES SONT ESOD ?

Au niveau national, 9 espèces indigènes d'animaux sont classés « susceptibles d'occasionner des dégâts » : la belette, la fouine, la martre, le renard, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde, le geai des chênes et l'étourneau sansonnet.

Faute de données suffisantes, l'arrêté ministériel 2023-2026 ne retient que 4 de ces 9 espèces pour le département de la Côte-d'Or : le renard, la fouine, la

corbeau freux et la corneille noire. Le nombre d'espèces retenu par l'arrêté trisannuel est conditionné par la capacité des fédérations à collecter, via le réseau des chasseurs, un maximum de données de dégâts de ces espèces.

2. DEUX MÉTHODES POUR LE CLASSEMENT D'UNE ESPÈCE

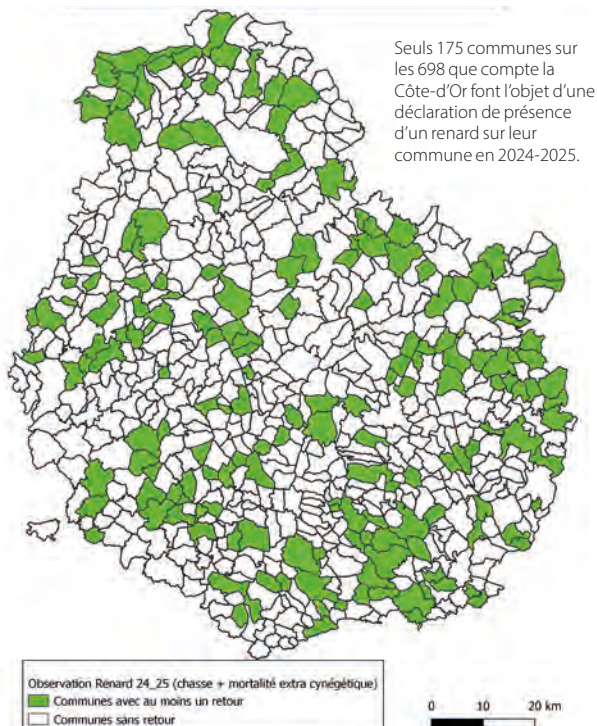
• Démontrer sur 3 ans de référence qu'une espèce est présente de manière significative dans le département par au moins 500 observations annuelles.

Ces captures sont attestées par les tableaux de chasse, les bilans de piégeage, et/ou indices de présence via déclarations sur Vigifaune. Cette présence doit être susceptible de porter atteinte aux intérêts agricoles, aux élevages, à la gestion du petit gibier.

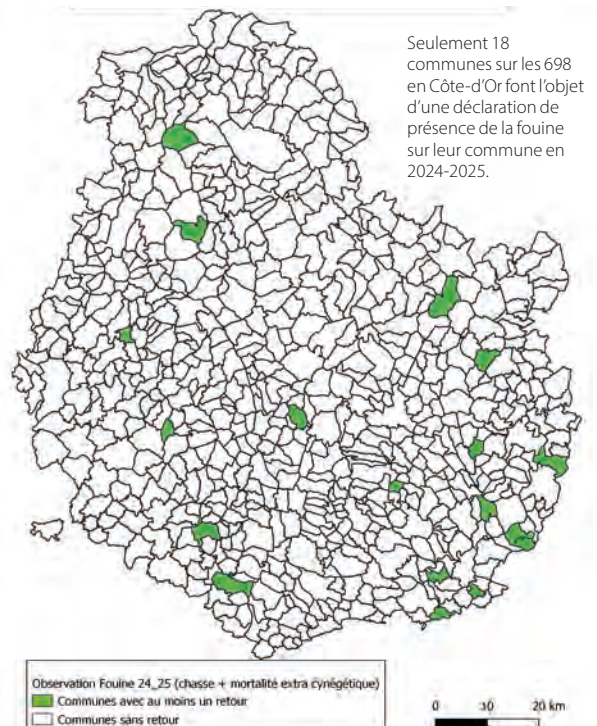
• Démontrer des atteintes significatives de ces espèces aux intérêts protégés par la loi avec au moins 10 000 euros de dégâts sur les 3 années de référence.

DEUX EXEMPLES EN CÔTE-D'OR

Observations de renard déclarées en 2024-2025



Observations de fouine déclarées en 2024-2025



La Côte-d'Or compte 11 000 chasseurs et 1 768 plans de chasse cette saison répartis sur 698 communes. La mobilisation générale devrait permettre d'atteindre facilement chaque année le seuil des 500 individus déclarés nécessaire et montrer la présence de ces espèces sur le département. **À ce jour, seules les communes colorées sur les cartes indiquent la présence de l'espèce.**

Les dommages en euros

Espèce concernée	Domage en € à ce jour en cumul sur 2022-2025	Niveau de risque de perte de l'espèce pour le prochain classement :
Renard roux	10 025 €	Risque réel
Fouine	26 064 €	Risque limité
Corbeau freux	75 097 €	Risque très modéré
Corneille noire	16 924 €	Risque réel

Sans mobilisation des chasseurs/piégeurs à ce stade, les trois espèces en rouge seront perdues dès le prochain classement.

Chasseurs, mobilisez-vous, renvoyez-nous des déclarations de dommages !

Le calendrier

• **Septembre 2025** : réunion de la commission spécialisée de la chasse et de la faune sauvage dans sa formation spécialisée (CDCFS FS) ESOD. C'est le premier point d'étape sur les données disponibles.

• **Novembre 2025** : seconde réunion de la CDCFS FS ESOD, validation des données disponibles.

• **Décembre 2025** : avis de la CDCFS FS ESOD quant aux espèces à proposer au ministère pour le prochain classement 2026-2029.

• **1^{er} juillet 2026** : Arrêté ministériel de classement.

Nous sommes déjà dans la dernière ligne droite !

VIGIFAUNE

Un outil gratuit et ludique pour mieux connaître la faune sauvage.

Chasseurs, vous disposez d'un outil efficace pour améliorer la connaissance de la faune : **l'application Vigifaune**. Son but : **collecter des données sur la faune sauvage**. Signalez toute observation, qu'il s'agisse d'un animal vivant, mort (collision, prédation...) ou d'un indice de présence.

UNE APPLICATION AU SERVICE DE LA GESTION DES TERRITOIRES

Au-delà de l'aspect naturaliste, Vigifaune permet d'**analyser les causes de mortalité**, de **repérer les zones accidentogène** ou de **suivre l'évolution des espèces**. Les données alimentent les inventaires faunistiques et soutiennent les actions de terrain : veille sanitaire, aménagements, préservation des habitats. Chaque signalement renforce la connaissance du vivant et valorise le rôle des chasseurs comme observateurs privilégiés engagés dans la protection de la faune et de ses milieux.

DES RÉSULTATS DÉJÀ TANGIBLES

Depuis son déploiement en Bourgogne Franche-Comté, Vigifaune rencontre un vrai succès :

- plus de 3 500 utilisateurs dans la région,
- 32 376 observations enregistrées à ce jour,
- dont 1 681 en Côte-d'Or, grâce à l'engagement de 329 utilisateurs.

Ces chiffres témoignent de la dynamique collective initiée autour de l'application, c'est l'outil qui permettra à la FDC 21 de collecter les données utiles pour le montage du dossier ESOD.

Vous pouvez télécharger l'application Vigifaune sur AppStore et PlayStore.



CHASSADAPT

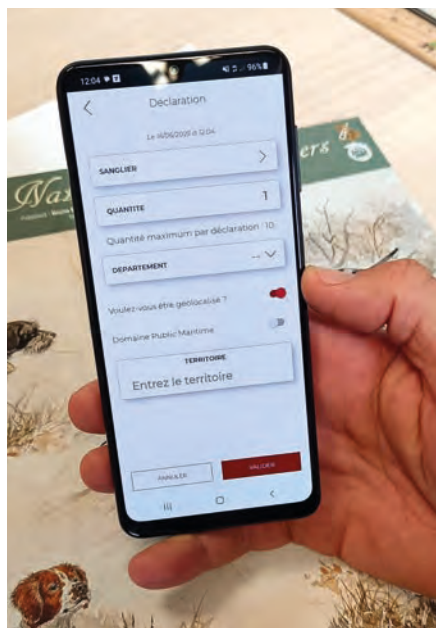
Une application au service d'une chasse durable.

ChassAdapt est une application mobile gratuite qui remplacera progressivement les carnets papier (comme le PMA Bécasse) et permettra l'envoi d'un **bilan personnalisé de fin de saison** par e-mail.

Elle est mise à disposition des chasseurs pour déclarer en temps réel leurs prélèvements, directement depuis le terrain. Elle s'inscrit dans une démarche de **gestion adaptative**, visant à concilier **pratique de la chasse** et **conservation des espèces**.

50 000 UTILISATEURS

Lancée par la Fédération nationale des chasseurs en 2018, ChassAdapt compte aujourd'hui près de 50 000 utilisateurs en France, faisant



de ce dispositif une première en Europe. Depuis 2023, elle permet la déclaration de **toutes les espèces chassables**, même en l'absence d'obligation réglementaire, avec un suivi des **quotas individuels et nationaux**, y compris en mode hors ligne.

Depuis 2024-2025, ChassAdapt intègre également une **intelligence artificielle** capable d'identifier le **sexe et l'âge de quatre espèces de canards** à partir d'une photo, générant ainsi des indicateurs utiles pour la surveillance des populations.

En apportant **transparence, données fiables** et **aide à la décision**, ChassAdapt renforce la crédibilité de la chasse française et illustre une volonté d'innovation portée par la Fédération nationale des chasseurs.

FORMATION

CHASSE À L'ARC : UNE PRATIQUE EXIGEANTE ET PASSIONNANTE

Et si vous découvriez une autre façon de chasser ?

Silencieuse et précise, la chasse à l'arc séduit un nombre croissant de chasseurs à la recherche d'une pratique plus immersive. Autorisée en France depuis 1995, elle offre une autre manière de chasser, plus technique, plus sobre, et plus proche de la nature.

Pour pouvoir la pratiquer, une **formation spécifique est obligatoire en plus d'être détenteur de la validation du permis de chasser**, conformément à l'arrêté ministériel du 18 août 2008. La Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or propose cette formation gratuitement, en partenariat avec l'association **CHARCO** (Chasseurs à l'Arc de Côte-d'Or) qui vous accueillera avec plaisir dans son association !

POURQUOI CHOISIR LA CHASSE À L'ARC ?

Pratiquer la chasse à l'arc, c'est revenir à l'essence même de l'acte de chasse. C'est **renforcer ses compétences d'approche**, développer une **maîtrise technique exigeante**, et surtout, vivre des instants de **proximité intense avec le gibier**. Cette discipline valorise la patience, la discrétion, l'éthique du tir et le savoir de se fondre dans la nature. Elle s'adresse aux chasseurs curieux, passionnés et désireux d'explorer un autre rapport à la chasse.

UNE FORMATION GRATUITE EN UNE JOURNÉE

Organisée à la Maison de la Chasse et de la Nature à Norges-la-Ville, cette formation s'adresse à tous les chasseurs titulaires du permis de chasser souhaitant découvrir ou approfondir la pratique de la chasse à l'arc.

La matinée est consacrée à l'acquisition des connaissances théoriques essentielles : cadre réglementaire et législatif spécifique à la chasse à l'arc, règles de sécurité, présentation des différents types d'arcs et de flèches, ainsi qu'un aperçu des techniques et des principes fondamentaux de cette discipline exigeante.

L'après-midi se déroule sur le terrain, avec des ateliers de tir sur cibles 3D. Ces exercices permettent aux participants de mettre en pratique les notions abordées le matin et d'évaluer leur aisance technique.

Gratuite et ouverte à tous les chasseurs, cette journée constitue une excellente opportunité de s'initier à une pratique aussi ancienne que noble, fondée sur la rigueur, l'éthique et la précision.

Important : une attestation est délivrée en fin de formation. Celle-ci est obligatoire pour pouvoir chasser à l'arc.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter.

Bienvenue à nos nouveaux bénévoles formateurs

Jean-Louis Bonnard

Âgé de 65 ans, banquier de profession et chasseur depuis l'âge de 16 ans, il s'apprête à valider son 40^e permis cette année. Passionné de chasse au grand gibier, il pratique principalement la battue et occupe la fonction de président d'une société de chasse.

Engagé et animé par l'envie de transmettre, il est devenu bénévole formateur début 2025, à la suite de sa participation au stage organisé par l'OFB. Pour lui, former est une manière de partager sa passion tout en valorisant l'esprit d'équipe et le lien social qu'offre la chasse.

François Henry

Âgé de 63 ans, cadre supérieur à la SNCF et réserviste de l'armée de terre pendant 25 ans, il est chasseur depuis 43 ans, après avoir obtenu sa première validation en 1982. Il affectionne particulièrement la chasse au petit gibier, avec une prédilection pour la bécasse des bois. Il a découvert la formation au permis de chasser à l'été 2024, en accompagnant un formateur titulaire. Cette première expérience l'a conduit à suivre le stage de formateur bénévole de l'OFB en janvier 2025, devenant ainsi officiellement bénévole formateur. S'engager dans ce rôle lui permet d'apporter son expérience, de contribuer au recrutement de nouveaux chasseurs pour préparer l'avenir, et de soutenir activement l'action de la FDC 21.

EN CHIFFRES

2
sessions en 2024

33
chasseurs
formés
par la FDC 21

Devenez bénévole formateur pour le permis de chasser !

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or recherche des bénévoles formateurs pour accompagner ses administrateurs et techniciens dans la formation des nouveaux candidats au permis de chasser.

Vous êtes passionné(e) de chasse et souhaitez transmettre vos connaissances ? Rejoignez-nous ! Une formation spécifique vous sera proposée et vous serez accompagné en doublon avec un formateur expérimenté lors de vos premières sessions.

Contactez-nous au 03 80 53 00 75, ou venez nous rencontrer à la Maison de la Chasse et de la Nature à Norges-la-Ville (21490). Ensemble, préparons les chasseurs de demain dans les meilleures conditions.

ÉLODIE LÉCHENAULT, L'ARC DANS LA PEAU

Élodie Léchenault vit à Culètre, un petit village de Côte-d'Or, entre vallons et forêts. Depuis plus de dix ans, elle pratique la chasse à l'arc. Une discipline exigeante, encore peu féminisée, qu'elle aborde avec passion et humilité.

Rien ne prédestinait Élodie, responsable du pôle social/paie dans un cabinet comptable, à manier l'arc en pleine nature. Et pourtant : « Mon mari chassait depuis longtemps. Je l'accompagnais souvent, et à force d'observer, j'ai eu envie d'essayer moi aussi », raconte-t-elle. Permis en poche en 2012, c'est lors d'une discussion avec Dominique Rigaud de la Fédération qu'elle découvre la chasse à l'arc. « Cela m'a tout de suite intriguée. Deux ans plus tard, je passais la formation. »

UNE CHASSE EXIGEANTE, AU PLUS PRÈS DU VIVANT

Depuis 2014, elle pratique cette forme de chasse silencieuse et ultra-précise. « On est beaucoup plus à l'écoute de la nature. Il faut repérer les coulées,

anticiper les déplacements, choisir le bon angle pour flécher. L'animal doit être à courte distance pour flécher, donc tout doit être parfaitement calculé. » Un art qui exige une observation permanente, de la patience, mais aussi une excellente condition physique. « Il faut entretenir sa posture, savoir maintenir l'arc armé. Ce n'est pas comme un fusil que l'on pose entre deux sorties. »

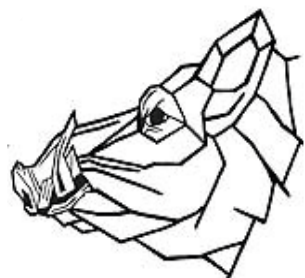
Elle garde un souvenir très fort de ses premières prises : « Mon tout premier sanglier à l'arc, j'étais seule, dans un poste isolé. Je vois arriver une petite bête rousse... montée d'adrénaline, je flèche, et elle me fonce dessus ! Elle s'arrête juste avant moi, puis s'effondre trente mètres plus loin. » Avec le temps, Élodie a affiné sa relation à la nature et elle n'hésite pas à partager sa passion : « J'invite



© E. THONVILLE

souvent des amis à m'accompagner et ils sont toujours surpris, dans le bon sens. Beaucoup me disent ensuite qu'ils ont envie d'essayer. » Son message aux curieux ? « Foncez ! »

Léo Mazzarini



ARMURERIE DU SUZON

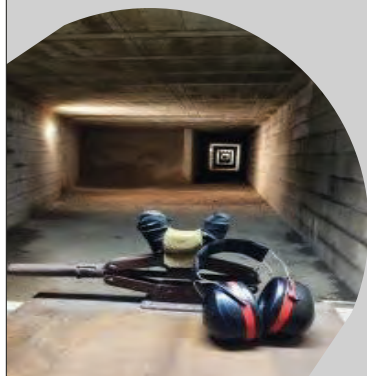
0380354450

www.armureriedusuzon.fr

Réparation - Fabrication - Vente d'armes.

- Vêtements
- Chaussures
- Déco
- Accessoires
- Coutellerie

Tunnel à 100 mètres !



Ouvert du mardi au samedi
De 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
armureriedusuzon@orange.fr
ZA Les Murgers 21380 Messigny-et-Vantoux,
à 10 min de Dijon.



LES ANIMATIONS NATURE

TRANSMETTRE, PRÉSERVER ET SENSIBILISER

Financé par



Pour les fédérations départementales des chasseurs, les animations nature constituent un outil essentiel de sensibilisation. Au-delà de la transmission de connaissances sur la faune et la flore, elles visent à éveiller chez les enfants curiosité, respect et intérêt pour la biodiversité.

En contact direct avec la nature, les élèves observent, comprennent et s'émerveillent. Les thématiques abordées à la Maison de la Chasse et de la Nature (MCN) – cycle de l'eau, rôle des haies, saisonnalité, chaînes alimentaires, et autres – s'inscrivent dans les programmes scolaires des cycles 2 et 3. L'objectif : renforcer leur lien au vivant et les sensibiliser à la préservation des écosystèmes.

Ces moments d'éveil offrent également aux enseignants des outils concrets : supports ludiques, installations immersives et accompagnement professionnel, dans une démarche d'éducation à l'environnement ouverte et accessible.

UNE SAISON RICHE EN DÉCOUVERTES À LA MCN

Au cours de la saison 2024-2025, la FDC 21 a accueilli 720 enfants issus de 17 établissements scolaires. À travers des ateliers et parcours adaptés, ces jeunes ont découvert de manière ludique la richesse naturelle de leur territoire. Les 12 et 13 juin, la FDC 21 a tenu un stand au jardin Darcy à Dijon, lors de l'événement nature du Lions Club, permettant à 200 enfants de découvrir la biodiversité. De plus, la FDC 21 a accueilli le club des Anciens de Norgela-Ville pour une visite des installations et un échange autour de la faune et de la flore locales.

Encadrées par des animateurs, ces actions ont abordé des thèmes variés : rôle des haies, insectes, chants d'oiseaux, ou encore importance des mares pour la biodiversité. Ces chiffres illustrent le succès et la continuité du dispositif.

Pour accompagner cette dynamique, un budget de 28 000 euros a été mobilisé sur la saison. Ce montant couvre l'accueil des groupes, la logistique, le renouvellement et le développement des supports pédagogiques.



L'ÉCOCONTRIBUTION AU SERVICE DE L'ÉDUCATION À LA NATURE

Une partie des investissements réalisés cette année sur notre sentier pédagogique a été financée grâce à l'écocontribution, un mécanisme encore peu connu mais essentiel au financement d'actions en faveur de la biodiversité. Instauré en 2019, ce dispositif repose sur une participation conjointe : à chaque validation de permis de chasser, 5 euros sont versés par le chasseur, complétés par 10 euros de l'État. Ces contributions alimentent un fonds national dédié au soutien de projets environnementaux locaux, notamment les animations nature.

Grâce à ce soutien, la MCN a enrichi son offre pédagogique avec de nouveaux outils pensés pour éveiller la curiosité des enfants et favoriser l'apprentissage par l'expérience.

Parmi les nouveautés de la saison : une boîte à écoute, un hôtel à insectes, des silhouettes d'animaux, un jeu de l'oie géant (3 m x 4 m) sur le thème de la haie, une bâche pédagogique et un livret d'identification des oiseaux.

Ces supports renforcent notre approche et notre engagement. Le but : rendre la nature accessible à tous, par la connaissance, la découverte et la transmission. L'écocontribution constitue un levier précieux pour soutenir ces actions de sensibilisation.

APPEL À BÉNÉVOLES

Devenez bénévole animateur nature !

Pas besoin d'être expert : si vous êtes curieux, motivé, à l'aise avec les enfants et capable de capter leur attention, nous vous formerons et vous fournirons des supports pédagogiques.

Votre mission ? Intervenir ponctuellement lors des animations nature organisées à la MCN, tout au long de l'année, auprès d'élèves de cycle 2 et 3, en soutien de nos techniciens animateurs. Les thématiques abordées sont exclusivement liées à l'environnement. Un engagement sans contraintes pour une mission enrichissante et valorisante.

Intéressé-e ? Contactez-nous pour en savoir plus !

Consultez notre site internet :
www.armurerielabillebaude.com

- Choix parmi 700 armes en stock disponibles de suite dans toutes les marques.
- Optiques : Lunettes et points rouges disponibles toutes marques.
- Vêtements chasse et après-chasse, stock vêtements BARBOUR important.
- Accessoires, Maroquinerie, Coutellerie, Chaussures, Bottes, Chapeaux, Décorations, Cadeaux, Bagagerie...
- Munitions lisses et rayées
- Armes haut de Gamme en stock (Blaser- Chapuis -Merkel-Pierre Artisan).
- Tir sportif (catégorie B) et de loisir, produits de défense.

Spécialiste en armes d'OCCASION :
Ventes et Reprises
Estimations, expertises, successions
Rachat direct ou dépôt vente



- Atelier de réparation – SAV sur place assuré par 3 Armuriers à votre disposition
- Entretien, mise à conformité, réparation et remise à neuf de vos armes
- Stand de tir 50, 100 et 200 mètres.
- Optiques lunettes et points rouges toutes marques : vente, pose et réglage sur place

Armurerie
LA BILLEBAUDE (since 1888)

37-39 rue du Temple
89000 AUXERRE

www.armurerielabillebaude.com



03.86.52.01.50

CALENDRIER SOLAIRE 2025/2026

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER
7	07h06	20h07	5	07h44	19h11	2	07h25	17h21	7	08h13	16h49
14	07h06	19h53	12	07h54	18h57	9	07h35	17h11	14	08h19	16h49
21	07h25	19h39	19	08h04	18h44	16	07h45	17h03	21	08h24	16h52
28	07h34	19h25	26	07h14	17h32	23	07h55	16h56	28	08h26	16h56
						30	08h04	16h52			
JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL		
JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER
4	08h26	17h03	1	08h05	17h41	1	07h20	18h24	5	07h11	20h14
11	08h24	17h11	8	07h56	17h52	8	07h06	18h35	12	06h57	20h24
18	08h20	17h20	15	07h45	18h03	15	06h53	18h45	19	06h44	20h34
25	08h13	17h30	22	07h33	18h14	22	06h39	18h55	26	06h32	20h44
						29	07h25	20h05			
MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER	JOUR	LEVER	COUCHER
3	06h30	20h53	7	05h44	21h33	5	05h50	21h38	2	06h19	21h12
10	06h17	21h10	14	05h42	21h37	12	05h55	21h33	9	06h28	21h04
17	06h05	21h22	21	05h43	21h40	19	06h02	21h29	16	06h39	20h47
24	05h53	21h30	28	05h45	21h40	26	06h10	21h21	23	06h50	20h34
31	05h48	21h27							30	06h56	20h24

BILAN DE L'EXPOSITION DES TROPHÉES ET COTATION DES CERFS

506 trophées de grands cervidés étaient exposés cette année lors de notre traditionnelle exposition des trophées de grands cervidés, organisée en marge de l'assemblée générale.

464 de ces trophées (92 %), prélevés dans le cadre du plan de chasse à tir et/ou vénerie, étaient présentés par unité de gestion, des jeunes cerfs, les daguets, aux cerfs plus âgés présentant des trophées plus développés. Les autres trophées étaient issus de mortalités extra-cynégétiques : blessures lors du brâme, collisions routières...

L'exposition permet de constater dans chaque zone la qualité de la répartition des prélèvements dans les différentes classes d'âges, ainsi que la qualité des trophées.

LES CERFS CÔTE-D'ORIENTS VIEILLENENT !

C'est la conséquence directe de la gestion mise en œuvre par la Fédération depuis une dizaine d'années, gestion basée sur deux principes.

1. La modification des règles d'utilisation des bracelets C1 et C2 :

- Le cerf C2, destiné aux cerfs mâles, portant au moins une empaumure et les muets.
- Le cerf C1, destiné aux cerfs mâles à pointe sommitale unique et/ou à fourche, et les cerfs moines.

2. La création d'un bracelet :

- Bracelet spécifique réservé aux daguets, pour une répartition plus équilibrée des prélèvements dans les différentes classes d'âges et notamment parmi les plus jeunes individus.

Ces deux mesures ont eu pour conséquence une meilleure répartition des prélèvements, limiter les prélèvements des cerfs d'âges intermédiaires (pour mémoire, les cerfs 10 cors pouvaient être identifiés indifféremment C1 ou C2) et un prélèvement plus important des daguets.

PLUS DE CERFS ADULTES ET DE VIEUX CERFS

L'estimation de l'âge des cerfs est réalisée par la Fédération pour suivre l'évolution de l'âge moyen des cerfs présentés à l'exposition. Cette analyse est réalisée par la



lecture des ½ mâchoires fournies avec chaque trophée.

La proportion de cerfs adultes (6-9 ans) et de vieux cerfs (10 ans et plus) augmente. Ils représentent désormais 20 % des prélèvements au lieu des 10 % constatés il y a une dizaine d'années. Des prélèvements limités dans les classes intermédiaires permet de faire vieillir les cerfs.

LES CERFS ÂGÉS DÉVELOPPENT DES TROPHÉES DE QUALITÉ

Le constat est là et il est sans appel. Le travail des bénévoles de l'Association française de mensuration des trophées (AFMT) aboutit à l'homologation de 64 trophées cette année. C'est le second meilleur résultat depuis 10 ans. Cette année encore, c'est l'unité de gestion 5 « Haute Côte et Vallée de l'Ouche » qui obtient le plus beau palmarès, avec 24 trophées côtés, dont 22 atteignent le niveau bronze et 2 le niveau argent.

Évolution des cotations par l'AFMT

- Or (> 195 pts avant 2015, 210 pts après)
- Argent (>180 pts avant, 190 pts après)
- Bronze (>165 pts avant 2015, 170 pts après)

L'AFMT conduit par leur président, le docteur Alain François, et les cotateurs de l'Association nationale des chasseurs de grands gibiers (ANCGG), regroupent des correspondants départementaux formés

et agréés pour réaliser des cotations officielles.

Leur travail s'effectue conformément au cadre de mensuration défini par le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) et porte sur l'appréciation de critères morphologiques des bois (longueur, circonférence et envergure) et esthétiques (couleur, grain). Le résultat de la cotation est exprimé en points CIC.

L'AFMT rappelle que la cotation des trophées de grand gibier n'est pas une incitation à prélever systématiquement les plus grands animaux dans l'optique du record. Son objectif est de suivre dans le temps et l'espace l'évolution quantitative des populations, dans le cadre d'une gestion durable du grand gibier.

En parallèle de l'exposition des trophées de grands cervidés, nous avons souhaité vous présenter deux ateliers complémentaires :

1. La collection des mues de Maurice, ce grand cerf suivi pendant plus de 10 ans jusqu'à sa mort de vieillesse sur le massif de la montagne, et dont les mues successives ont été collectées par des chasseurs passionnés.

2. Une exposition dédiée au chevreuil et plus particulièrement au brocard.

Cet autre magnifique animal de chasse a la particularité de parfois développer des trophées remarquables par leur taille, ou leur forme. Nous avons souhaité mettre en avant ces têtes parfois « bizarres » au travers de cette exposition.

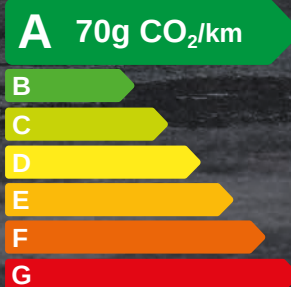
DEFENDER



 **amplitude**
GROUPE AUTOMOBILE

Land Rover Dijon - Nudant Automobiles
1^{er} Rue Antoine Becquerel, 21304 Dijon
03 80 51 50 02
landrover.fr/dijon

Modèle présenté : Defender 110 P400e Hybride électrique.
Consommation de carburant en cycle mixte l/100 km (WLTP) : 2,5 à 3,1.



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

LA GESTION DES CERFS COIFFÉS EN CÔTE-D'OR

UTILISATION DU BRACELET CE-M-C1

Pointes ou fourches dans
le tiers supérieur des
merrains : ce sont des C1.

Pointes

Fourches



C1 avec 2 fourches

C1 avec 2 pointes



Cas particulier chez les daguets

Le daguet est âgé de 1 à 2 ans et possède deux pointes ou dagues. L'utilisation du bracelet daguet est à privilégier. Mais il peut être marqué C1.

LA GESTION DES CERFS COIFFÉS **EN CÔTE-D'OR**

UTILISATION DU BRACELET CE-M-C2

L'empaumure

Tiers
supérieur

Trois pointes
dans le tiers supérieur
sur au moins un
merrain : c'est un C2.

2/3
inférieur

1/3
inférieur

La mesure de la longueur du merrain
s'effectue de la base de la meule jusqu'à
l'extrémité de la pointe la plus élevée, en
suivant la courbure du bois.

Ne tirer que
si l'animal est
parfaitement
identifié

Cas particulier chez les C2

Le cerf est dit mulet lorsqu'il a perdu ses deux bois
et est en phase de repousse.

À ne pas confondre avec le cerf moine, qui n'a
jamais de bois (et qui doit être marqué C1).



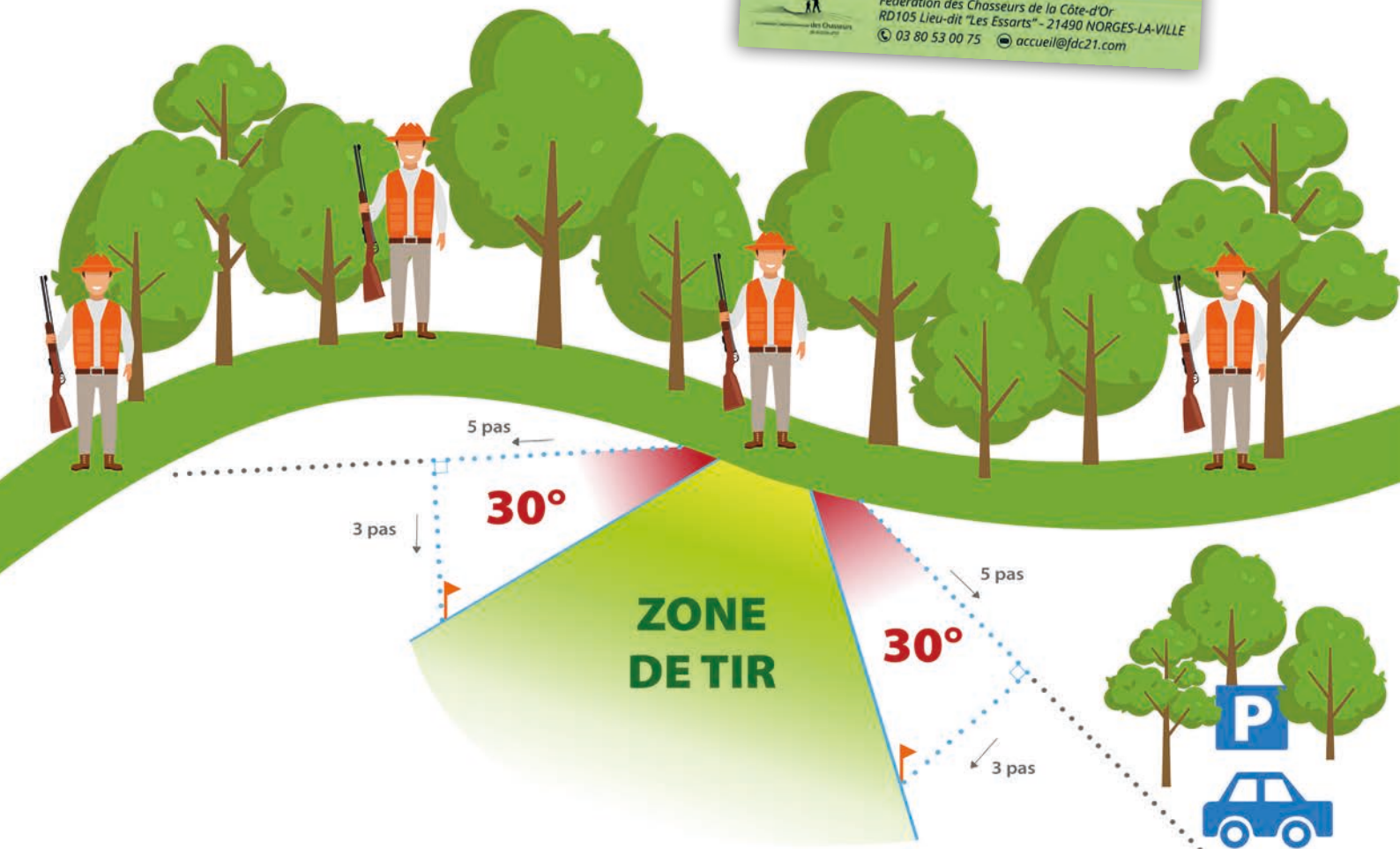
L'ANGLE DE SÉCURITÉ DE 30° EN BATTUE

UNE RÈGLE ESSENTIELLE !

En battue de grand gibier, il est strictement interdit de tirer dans un angle de 30° autour du poste, où se trouvent souvent d'autres chasseurs, des chemins ou des habitations. Cette règle vise à garantir la sécurité de tous.

À l'arrivée sur votre poste, il faut délimiter cet angle en faisant 5 pas en direction de la personne ou de la zone à protéger, puis faire 3 pas perpendiculaires vers la zone de tir. Le tir doit toujours être fichant, c'est-à-dire dirigé vers le sol, pour éviter que la balle ne parcoure une longue distance.

Respecter cette règle, c'est protéger la vie et garantir des battues sûres pour tous.





LA RECETTE

RÉALISÉE PAR VALÉRY DROUET ET PIERRE-LOUIS VIEL

Tiré du livre : À poils et à plumes - Gerfaut éditions

Terrine de marcassin aux pruneaux et à l'armagnac

POUR 4 À 6 PERSONNES - PRÉPARATION : 30 MIN - CUISSON 1 H 45 - RÉFRIGÉRATION : 2 JOURS

PRÉPARATION

1. Préchauffez le four à 160 °C (Th. 5-6). Mettez toutes les viandes hachées dans un grand récipient avec l'œuf, l'oignon haché, les morceaux de pruneaux, l'armagnac, le thym, le sel et le piment d'Espelette. Mélangez pendant 5 minutes avec vos mains jusqu'à obtenir une farce homogène.
2. Chemisez une terrine d'environ 20 cm avec de la barde. Remplissez-la généreusement avec la farce, rabattez la barde par-dessus, puis posez le couvercle. Faites cuire la terrine 1 h 15 au bain-marie.
3. Retirez le couvercle et poursuivez la cuisson 30 minutes supplémentaires. À la sortie du four, laissez refroidir la terrine puis placez-la une nuit au frais en y posant une presse.
4. Le lendemain, retirez la presse et éliminez l'excédent de graisse. Versez ensuite un peu de gelée sur le dessus de la terrine. Remplacez au frais et laissez reposer au moins deux jours avant dégustation. Servez-la bien fraîche, accompagnée d'un pain aux noix ou d'un pain aux céréales.

INGRÉDIENTS

500 g de viande de marcassin hachée gros | 300 g de gorge de porc hachée gros | 150 g de foie de marcassin ou à défaut de porc haché gros | 1 œuf | 1 oignon moyen | 150 g de pruneaux dénoyautés et coupé en morceaux | 5 cl d'armagnac | 1 c. à café de gingembre frais râpé | 1 barde de porc pour chemiser la terrine | 10 cl de gelée | 10 g de sel | 1 c. à café de piment d'Espelette



**L'ATELIER
DE L'ARMURIER**

GUY SCHOENLEBER,
armurier professionnel depuis plus de 30 ans



- Vente d'armes neuves toutes marques
- Vente d'optiques toutes marques (lunettes, points rouges)
- Réparation et entretien toutes armes
- Spécialiste en montage d'optiques
- Mises à conformité
- Ciblages à 50, 100, 150 et 200 mètres possibles
- Essais en stand
- Vente de munitions toutes marques
- Vente d'accessoires
- Expertises, successions
- Dépôt-vente
- Partenaire PISTEURS et LE CHAMEAU

Ouvert au public du lundi au vendredi de 14 h à 19 h

Accueil téléphonique le matin de 9h à 12h

☎ 06 82 25 19 39 - ✉ latelierdelarmurier@gmail.com

📍 5 B rue de la Grande Fin
21121 Fontaine-les-Dijon

📍 Accès facile par la LINO,
sortie n°37 ZA Fontaine

CHALLENGE NATIONAL CHASSEURS DE FRANCE

UN RENOUVEAU POUR L'ÉPREUVE DE CHASSE AU PETIT GIBIER



Le Challenge National Chasseurs de France (CNCF), impulsé par Dominique Rigaud, apporte un nouveau souffle à la chasse au petit gibier. Dans un échange direct, il nous explique les raisons de cette transformation, ses ambitions et l'esprit qui anime ce rendez-vous national.

Pourquoi avoir changé le nom des Journées Saint-Hubert ?

Dominique Rigaud : « Il fallait tourner la page. Les Journées Saint-Hubert, c'était formidable, mais trop lié au grand gibier. Nous avions besoin d'une identité claire, qui rassemble tous les chasseurs, d'où le Challenge National Chasseurs de France. L'idée, c'était aussi de créer une structure indépendante, sous la houlette des fédérations, pour éviter toute confusion et partir sur de nouvelles bases. »

Comment fonctionne l'organisation, concrètement ?

D. R. : « C'est simple : le niveau national décide des directives d'organisation avec un règlement intérieur validé par le conseil d'administration constitué des 13 Présidents des fédérations régionales cynégétiques ou leur représentant. Ensuite, grâce à nos délégués départementaux et régionaux acteurs indispensables de terrain, nous organisons localement les épreuves. »

La première chose que j'ai modifiée, c'est de faire coller nos régions cynégétiques des ex-journées Saint-Hubert aux régions administratives. J'ai aussi réduit le nombre de catégories de 10 à 8 : jeunes de moins de 20 ans et chasseur accompagné, chasserresse chien leveur, chasserresse chien d'arrêt, chasserresse chien trialisant, chasseur chien leveur, chasseur chien d'arrêt, chasseur chien trialisant et archer. »



Dominique Rigaud, vice-président de la Fédération, et instigateur du Challenge National Chasseurs de France.

Quels souvenirs gardez-vous de la finale 2024 ?

D. R. : « Ce qui m'a frappé, c'est le respect entre les participants. Pas de chamailleries sur les classements. Et puis, il y avait une vraie émotion lors des remises de prix. Nous étions 200, dont 64 concurrents, avec une salle comble pour un repas convivial. Une ambiance très chaleureuse qui fait plaisir à voir. »

Ce Challenge, c'est une façon de moderniser la chasse ?

D. R. : « Je ne parlerais pas de "moderniser". La chasse, c'est d'abord une tradition ancestrale, de lien avec le chien, de respect du gibier et des règles élémentaires de sécurité. Le tir, finalement, c'est un dixième de seconde sur une action de chasse. Ce Challenge permet de montrer une autre image de la chasse au petit gibier et de faire découvrir cette passion à de nouveaux chasseurs, toujours avec ce fameux binôme chasseur-chien. »

Quelles ambitions portez-vous pour l'avenir ?

D. R. : « Aujourd'hui, la moitié des fédérations organise notre épreuve. J'invite toutes les autres à nous rejoindre. Il faut redonner envie de chasser le petit gibier, surtout avec les soucis de dégâts liés aux populations importantes de sanglier et le coût. Le petit gibier, c'est une bouffée d'air pour la chasse française. »

Le concours est-il vraiment ouvert à tous ?

D. R. : « Oui. L'excellence, ce n'est pas l'élitisme. Que le chien soit LOF ou pas, peu importe, du moment qu'il est typé soit chien d'arrêt ou débroussaillieur. Pour participer, il suffit d'un permis validé, d'un chien et d'une assurance chasse. Ce qui compte, c'est le respect du gibier, le plaisir du travail du chien sur le terrain et la passion bien évidemment. Sans les chasseurs, certaines espèces auraient totalement disparu. Notre rôle, c'est de préserver, d'entretenir, de transmettre. »

Propos recueillis par Renaud De Montbron



Armes d'Histoire

Vente d'armes neuves et d'occasions
(catégories B, C et D)



Distribution de la marque **HEYM**
dans les variantes **Heym SR21** et
Heym SR30 Ranger (culasse linéaire).

La gamme Premium est entièrement
personnalisable.

Portable : 06 95 13 17 26
E-Mail : armesdhistoire@gmail.com

www.armes-dhistoire.com

Profitez de 5% de remise sur une sélection
d'articles avec le code promo : **ADH57**



**Armurerie
l'Epervier**
depuis 1988



Chasse - Tir - Outdoor

François et Loïc,
nouveaux propriétaires
de l'armurerie l'Epervier.
Unique dans la région

Un magasin de 300m²,
un atelier de réparation,
un stand de réglage
et un sanglier courant.

Route de Bayel | 10 200 Bar sur Aube
armurerie@lepervier10.fr | 03 25 27 21 96
www.armurerie-aube.com |  @ Armurerie-LEpervier-774989432706856

GROUPE BS ASSURANCES

Assureur Partenaire
de votre Fédération

"Toutes les Assurances pour la Chasse"

- Responsabilité civile du chasseur
- Dommages aux chiens
- Armes de chasse
- Organisateur de chasse
- Relais de chasse
- Protection individuelle du chasseur

Adresse email : contact@assurance-chasse.eu
site internet : www.assurance-chasse.eu
BP 51 - 77103 MEAUX CEDEX
Tél. 01.60.09.43.43 - Fax 01.60.09.43.44
N° ORIAS : 07011780 / 19008453 / 22005871 / 22007105



CHASSEURS ET NATURE

UN ENGAGEMENT CONCRET POUR LA BIODIVERSITÉ

L'écocontribution a été créée en 2019. Depuis, chaque chasseur qui valide son permis, cotise 5 euros, versés au fonds écocontribution.

La somme est abondée de 10 euros par l'État, soit un total de 15 euros par chasseur. Cette somme alimente un fonds biodiversité piloté par l'Office français de la biodiversité (OFB), qui finance les Fédérations des chasseurs pour réaliser

des actions concrètes en faveur de la biodiversité : plantation de haies, restauration de mares, aménagements pour la faune, ou encore des opérations de nettoyage comme J'aime La Nature Propre.

Un engagement méconnu, mais bien

réel, auquel participent tous les chasseurs de France. Dans cet article, découvrez les projets menés par la Fédération des chasseurs de la Côte-d'Or (FDC 21) en faveur de la biodiversité financés en partie par l'écocontribution.

Îlots de biodiversité : des refuges pour la faune



Pour lutter contre le déclin de la biodiversité, la Fédération des Chasseurs de Côte-d'Or propose la mise en place d'îlots de biodiversité. L'objectif ? Créer ou restaurer des zones refuges favorables au petit gibier sédentaire de plaine (lièvre, faisan, perdrix), aux insectes pollinisateurs, etc. Au cours de la dernière année, 38 îlots ont été implantés en Côte-d'Or grâce à des partenariats avec des propriétaires.

Ces aménagements — haies, bosquets, couverts mellifères — jouent un rôle essentiel pour la reproduction, l'alimentation et le déplacement de nombreuses espèces. Ils constituent un maillon clé de l'équilibre écologique et paysager. Chaque îlot comprend une haie de 50 plants adaptés au contexte local, un couvert mellifère de 500 m² et éventuellement un point d'eau. Tout le matériel nécessaire est fourni gratuitement par la Fédération.

TÉMOIGNAGE

Alain Sauvain, chasseur sur la commune de Tart

« C'est l'une des solutions majeures pour favoriser le retour et le développement du petit gibier dans nos campagnes. L'îlot de biodiversité apporte gîte et couvert aux perdrix, aux faisans et aux lièvres. La création de cet îlot et la plantation de haies ont permis de créer une vraie dynamique entre la commune et les chasseurs. Pendant les plantations, j'ai eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec de nombreux usagers des chemins communaux : marcheurs, cyclistes, cavaliers... » Pour celles et ceux qui souhaiteraient s'impliquer, M. Sauvain détaille également le déroulement du projet : « Toutes les démarches administratives ont été réalisées avec Marine Julien, après une visite terrain de Stéphane Maître, technicien de la FDC 21, qui a validé notre candidature. La livraison des plants et protections a été effectuée directement à mon domicile, début novembre, par Marine Julien. La plantation a eu lieu mi-novembre, en une matinée, avec l'aide de huit chasseurs retraités, accompagnés par Daniel Bauchet, maire de Tart, et Luc Joliet, maire délégué de Tart-l'Abbaye. » Très engagé pour la biodiversité, M. Sauvain ne s'arrête pas là : « J'ai déjà mis à l'étude deux nouveaux projets et je réfléchis à planter des haies le long de la majorité des chemins communaux. »

Mares forestières : un enjeu pour la faune sauvage



La mare de Saint-Victor avant.



La mare de Saint-Victor après.

Depuis 2024, la FDC 21 propose aux propriétaires fonciers la restauration de leurs mares forestières. Ces milieux aquatiques, riches en biodiversité, sont menacés de disparition faute d'entretien. Leur restauration permet non seulement de préserver leur rôle biologique et hydrologique, mais aussi de faciliter l'accès à l'eau pour la faune sauvage, notamment en période de sécheresse estivale. Typiquement, l'accès à l'eau des grands ongulés est un enjeu majeur pour nos territoires, en particulier sur les plateaux calcaires. En 2024, quatre mares ont été restaurées en Côte-d'Or, et de nouveaux projets, plus nombreux, sont prévus pour 2025.

TÉMOIGNAGE

Robert Chapuis, chasseur à Saint-Victor-sur-Ouche

« Pour moi, la restauration des mares est une excellente initiative. Celle dont je m'occupe se porte très bien aujourd'hui. Depuis que l'espace a été ouvert pour laisser entrer la lumière, il y a moins de lentilles d'eau, ce qui permet un meilleur équilibre du milieu. Je suis convaincu que ce type de projet est très utile pour favoriser la biodiversité locale. La mise en œuvre s'est faite de manière simple et efficace : la FDC 21 a tout organisé, en lien avec la commune et avec l'accord du maire. C'est un projet que je recommande sans hésiter. »

Sensibilis'haie : planter et préserver



Pour la troisième année consécutive, la FDC 21 participe au projet Sensibilis'haie, porté par la Fédération nationale des chasseurs. Il permet aux communes volontaires d'implanter une haie à vocation pédagogique sur le territoire communal. Les communes intéressées reçoivent un kit de plantation accompagné d'un panneau explicatif afin de sensibiliser le grand public sur les rôles et intérêts de ces linéaires végétaux. Depuis 2023, 23 communes ont été accompagnées et plusieurs chantiers participatifs avec des enfants ont été organisés. Cette action est ouverte à toutes les communes du département.

TÉMOIGNAGE

Régis Smet, chasseur

« Nous avons planté dans une parcelle communale de Mirebeau-sur-Bèze, avec les enfants de l'école Saint-Nicolas, en plus des chasseurs. Pour les haies, ça a bien poussé, même s'il y en a une ou deux qui n'ont pas réussi, mais elles sont bien entretenues. C'est utile pour la biodiversité : il y aura des oiseaux qui viendront dedans, et des insectes bien sûr. Donc c'est nécessaire pour la faune et la flore. Les haies, c'est toujours bien pour les chasseurs, parce que c'est un refuge pour le gibier. Par exemple, avec les grosses chaleurs comme en ce moment, les oiseaux vont dedans, donc ils sont protégés. Et puis, on voit bien que pour les gamins, leur expliquer et leur montrer, c'est sympa. Ils ont donné un nom à leur arbre. Quand on y retourne, on leur dit : "Ah bah tiens, quand tu l'as planté, il était grand comme ça, et maintenant il est grand comme ça !" Je conseille donc vivement ce projet. Et c'est la Fédé qui nous a tout livré. Nous avons fait la demande et planter avec les gamins, c'est tout. Ça prend une demi-journée, il faut s'en occuper un peu, mais c'est toujours sympa ! »

MAEFS * : des couverts agricoles pour la faune sauvage



© FDC 21

*Mesure Agro-Environnementales pour la Faune Sauvage

La FDC 21 propose aux agriculteurs la mise en place de cultures favorables à la faune sauvage. L'objectif est d'offrir des zones de gagnage et des ressources alimentaires pour la grande et la petite faune en période hivernale. Différents couverts sont proposés : CIPAN, prairies temporaires, jachères, cultures à gibier sont également un excellent moyen de contribuer à l'amélioration agronomique des sols et de la qualité de l'eau (piège à nitrate). Les semences sont fournies par la fédération et les agriculteurs sont indemnisés en contrepartie du coût engendré par l'implantation des mélanges.

TÉMOIGNAGE

Stéphane Maitre, technicien cynégétique de la FDC 21

« Les MAEFS sont bénéfiques bien au-delà des espèces chassables, qu'il s'agisse de petit ou de grand gibier : elles profitent à l'ensemble de la biodiversité, des insectes aux oiseaux. Pour le petit gibier (perdrix, faisans, lièvres, etc.), l'objectif c'est d'avoir des zones de reproduction, des endroits qui restent en culture toute l'année et ne sont pas retournés. C'est fondamental pour la survie du petit gibier, car cela leur offre des conditions favorables là où tout est souvent fauché. Pour le grand gibier, c'est différent. Les cultures CIPAN ou les prairies servent à offrir des zones attractives toute l'année, mais aussi à réduire les dégâts agricoles. En répartissant ces cultures sur le territoire, les animaux mangent celles-ci, plutôt que les cultures agricoles. Ces cultures permettent donc de les disperser. Au lieu d'avoir 100 animaux concentrés sur une parcelle, on en aura peut-être 20 ici, 15 là, 30 ailleurs. Moins d'animaux au même endroit c'est moins de dégâts. On pratique ce projet a doubles objectifs depuis des années. Pour le petit gibier, les résultats sont visibles : ces zones aident à la reproduction, notamment lors des années favorables. Pour le grand gibier, on constate des effets sur la répartition des populations, qui sont moins concentrées, ce qui réduit les dégâts. À la Fédération, notre rôle est clair : on accompagne les acteurs pour identifier les meilleurs secteurs d'implantation, en fonction des besoins du territoire, petit ou grand gibier. »

J'aime La Nature Propre : ensemble pour préserver les espaces naturels

J'aime La Nature Propre (JLNP) est une opération collective de nettoyage de la nature, initiée par la Fédération nationale des chasseurs et déclinée dans chaque département. Pour l'édition 2025, 23 sites ont été recensés, mobilisant 640 bénévoles, dont 242 enfants, et permettant la collecte de 47 m³ de déchets. L'opération sera renouvelée en 2026 : n'hésitez pas à vous inscrire pour participer à ce grand élan citoyen en faveur d'une nature plus propre.

La Fédération fournit gratuitement le matériel de ramassage nécessaire (sacs-poubelle, gants, pinces, gilets fluorescents...). Vous réalisez déjà une opération de nettoyage à une autre date dans l'année ? Ce n'est pas grave, n'hésitez pas à rejoindre le mouvement J'aime la Nature Propre les 13, 14 et 15 mars 2026 et contribuez à faire grandir cette dynamique collective.



© FDC 21

TÉMOIGNAGE

Guy Lanaud, président de l'Association départementale de chasse fluviale des chasseurs de gibier d'eau de Côte-d'Or (ADCFCGECO)

« Cette année, on a réussi à réunir 73 personnes pour 23 kilomètres de rivière, principalement la Saône, mais aussi quelques autres rivières et de la forêt. Résultat : 4 tonnes de déchets ramassés. Des pneus, des bidons de vidange, de la ferraille, du verre, du plastique... Pour nous, c'est une belle initiative à poursuivre ; je pense que les participants, surtout les enfants, comprennent pleinement la valeur de notre action. Et je pense que ces enfants-là, dans l'avenir, ils continueront dans ce sens-là. Cette opération organisée par les fédérations montre aussi que le chasseur ne fait pas que chasser. Il faut qu'on arrive à changer notre image de marque. Le chasseur n'a pas que le fusil à la main ! C'est un geste pour tous : pour soi, pour sa famille, pour ses petits-enfants. Les gens se rendent compte que la nature doit être nettoyée. Ce n'est pas un dépôt d'ordures. Et plus il y a de bras, plus on ramasse. »

**Pour plus d'informations, contactez la FDC 21 au 03 80 53 00 75
ou Marine Julien : m.julien@fdc21.com - 06 13 90 16 81**

ADJC 21

UNE RENAISSANCE POUR LES JEUNES CHASSEURS

Après l'arrêt Covid, l'Association Départementale des Jeunes et Nouveaux Chasseurs de Côte-d'Or (ADJC 21) renaît en novembre 2021. À sa tête, Romain Gally redonne vie à une association qui était tombée en dormance.

Plus de 20 % des chasseurs de Côte-d'Or ont moins de 35 ans. « Le but de l'association est de casser les clichés sur la chasse, et de donner une image positive de notre passion pour recruter de nouveaux jeunes », explique le président.

UNE STRATÉGIE EN QUATRE TEMPS

L'ADJC 21 s'articule autour de quatre objectifs : « Communiquer positivement pour recruter de nouveaux jeunes chasseurs. Les accompagner et les former dans leurs premiers pas. Les faire chasser et créer des réseaux entre les régions », détaille Romain Gally. Cette approche répond à un constat que se font beaucoup de jeunes : « Le permis de chasser apprend à être en sécurité avec une arme, mais il n'apprend pas à chasser. C'est notre rôle de les accompagner, notamment pour ceux «non issus de milieux chasseurs».

Avec 104 membres actifs, l'ADJC 21 figure parmi les plus importantes associations de jeunes chasseurs de France. Une tombola annuelle permet aujourd'hui de financer un territoire de chasse dédié à la formation des jeunes adhérents. Au niveau national, Romain Gally, Président des jeunes chasseurs de France, pilote « une cinquantaine de départements qui représentent plus de 3 000 jeunes ». Objectif : doubler ces effectifs d'ici 2028.

L'association propose des partenariats pour l'équipement, organise des journées découvertes rassemblant « une cinquantaine de jeunes » à chaque journée, et met en avant « les sociétés de chasse sérieuses ». La démarche séduit les nouveaux chasseurs, plus « urbains », attirés par un retour à la nature, et fascinés par la possibilité de



Sous l'égide de Romain Gally, en haut à droite, l'ADJC 21 figure parmi les plus importantes associations de jeunes chasseurs de France.

« prélever un animal, de le découper, de le cuisiner et de le déguster entre amis ».

PASSION ET DIALOGUE AVANT TOUT

Face aux débats sur la place de la chasse dans notre société, Romain Gally défend une position claire : « Si je partage l'intérêt de la régulation, je ne veux pas être un régulateur, je veux être un chasseur ». Il revendique « une chasse plaisir et non pas une chasse administrative contrainte ». L'arme secrète de l'ADJC 21 ? « Le dialogue », affirme son président, qui propose aux personnes intéressées de « passer une journée de chasse pour découvrir la réalité du terrain ».

La fierté de Romain Gally reste « la signature d'un territoire école de 350 hectares géré en autonomie par les jeunes pour former les nouveaux

chasseurs ». Lorsqu'on lui demande ses meilleurs souvenirs, le Président évoque : « la joie sur les visages pour les baptêmes des personnes qui prélèvent leur premier animal ». Un « vieux chasseur » reconnaissait qu'il « aurait aimé bénéficier d'un tel accompagnement à ses débuts et que c'était une chance pour les jeunes chasseurs ».

Romain Gally lance un message aux présidents de sociétés : « Acceptez des jeunes et prenez le temps de les former, parce que ce qui est évident pour d'anciens chasseurs ne l'est pas toujours pour les nouveaux ». Le renouvellement des générations passe par cet accompagnement et le recrutement de chasseurs hors des réseaux habituels. Dans un contexte où la France perd « 5 % de chasseurs par an », l'ADJC 21 incarne un modèle d'engagement prometteur.

Renaud De Montbron

NOUVEAU CHASSEUR

« LA CHASSE M'APPREND À REGARDER LA NATURE AUTREMENT »

Julien Pitault, 41 ans, a découvert la chasse sur le tard. Amoureux de la forêt depuis toujours, il s'est lancé dans cette aventure en quête d'un lien plus profond avec la nature. En Côte-d'Or, il vit sa première saison avec passion, entre apprentissage du terrain, rituels de convivialité et émerveillement face à la faune sauvage.

Technicien courant faible chez Divia, à Dijon, Julien travaille sur les systèmes électroniques embarqués dans les bus. Un quotidien urbain, précis et technique, qu'il équilibre avec ses week-ends passés en forêt. Sa passion pour les bois, pourtant, ne date pas d'hier : « *J'ai toujours adoré me promener en forêt, chercher des champignons, de l'ail des ours, des asperges sauvages... J'étais déjà connecté à la nature.* »

Ce lien fort à l'environnement est le point de départ de son envie de chasser. Plusieurs de ses collègues sont chasseurs, les discussions entre eux dérivent souvent sur les battues, les territoires, les espèces. Un jour, Julien saute le pas : « *Je me suis dit : pourquoi ne pas essayer moi aussi ?* »

UNE FORMATION RIGOREUSE

Avant de prendre la carabine en main, il faut passer par la case permis de chasser. Et Julien s'y est préparé sérieusement : « *C'est un peu stressant, comme tout examen. Mais j'ai beaucoup révisé avec le site de la FNC. On peut s'entraîner par thèmes ou par séries de questions, c'est très bien fait.* »

Il obtient son permis et sa validation, puis intègre la société de chasse de Spoy. Là encore, l'accueil est chaleureux : « *J'avais déjà participé à deux ou trois battues en tant qu'invité. Je connaissais les membres. Ils ont été pédagogues et bienveillants.* » Son meilleur ami, trésorier de la société, l'aide à trouver rapidement sa place. Julien traque principalement, mais s'essaie aussi à l'affût. Il aime les deux modes : « *L'affût, c'est plus calme, on est seul avec la nature. La battue, c'est plus collectif, plus dynamique.* »



Julien et son premier brocard prélevé à l'affût.

Derrière les tirs et les prélèvements, Julien découvre surtout une autre façon de s'immerger en forêt. « *La chasse m'a appris à observer autrement. Je regarde les traces, les déplacements, les comportements des animaux.* » Il est aussi surpris par l'engagement des chasseurs envers leur territoire. « *Je ne m'attendais pas à tout ce travail : débroussaillage, nettoyage des cabanes, entretien des miradors... C'est un vrai investissement.* »

LA SOIF D'APPRENDRE

Son premier sanglier ? Il s'en souvient comme si c'était hier : « *Un 98 kg ! Je l'ai raté... C'est un posté d'une chasse voisine qui l'a eu. Frustrant, mais inoubliable.* » Loin de se décourager, il y

voit une étape dans son apprentissage, poursuivant son engagement dans le monde cynégétique. En effet, le nouveau chasseur a obtenu son agrément de piégeage en avril, vise une formation à la chasse à l'arc, et veut apprendre à transformer le gibier : « *J'adore cuisiner : les terrines, les rillettes, tout ce qu'on peut faire avec la venaison.* » Là encore, il relie nature, autonomie et convivialité.

Ce qu'il retient de sa première saison, c'est l'intensité de l'expérience humaine et naturelle. À ses yeux, la chasse n'est pas seulement une activité, c'est une autre manière d'entrer en lien avec son territoire et ceux qui le partagent. « *Ce n'est pas juste tirer. C'est comprendre, apprendre, être présent.* »

Léo Mazzarini

MARTINE BLIGNY : « LA CHASSE, C'EST LA CONVIVIALITÉ, PAS SEULEMENT LE FUSIL »

À Chambeire, en Côte-d'Or, Martine Bligny accompagne depuis plus de 30 ans son mari, président d'une société de chasse. Entre souvenirs de cuisine, rigueur des règles et ambiance à la cabane, elle raconte avec chaleur son quotidien de « non-chasseuse » au cœur d'un monde souvent mal compris.

Martine n'a jamais passé son permis de chasser, mais la chasse fait partie intégrante de sa vie depuis toujours. À 75 ans, retraitée du secteur de la vente, elle partage depuis plus de 30 ans la passion de son mari, président de la chasse domaniale de Saint-Léger : « Ça fait trois décennies que je vais tous les dimanches à la cabane, raconte-t-elle. Mon mari est président de la chasse, alors forcément, je suis impliquée. » Une implication bien au-delà d'une simple présence : « Je fais les repas, les



courses dès le jeudi, il faut mariner, cuisiner... Le samedi, c'est la journée entière en cuisine ! »

« RÉGLÉ COMME DU PAPIER À MUSIQUE »

« J'ai toujours été entourée de chasseurs. Mon père, mon grand-père, mes deux frères... C'est une histoire de famille. » Une proximité qui n'a jamais dérouté cette non-chasseuse. Bien au contraire. « Ce que j'aime, c'est la convivialité. L'ambiance à la cabane, ce sont des grandes rigolades, des repas chaleureux. C'est une vraie détente. »

Concernant l'image de la chasse, Martine défend une pratique encadrée et respectueuse : « La chasse chez nous, c'est réglé comme du papier à musique. Le moindre faux pas, c'est la porte ! Ce qu'on entend parfois dans les médias, c'est loin de la réalité. Chez nous, les chasseurs respectent les règles et le gibier. » Et les préjugés sur un univers fermé ? Martine tempère : « Tout le monde peut venir à la cabane. C'est ouvert, mais c'est vrai qu'il faut un peu de temps. La chasse, c'est une grande famille, et dans une famille, on apprend à se connaître. »

Léo Mazzarini



Armes de Chasse - Tir - Coutellerie Ball-Trap -
Vêtements de Chasse - Taxidermie - Feux d'Artifice Pyragric

Réparations effectuées dans nos ateliers
Armurier diplômé de Saint-Etienne

☎ 03 85 48 39 76 - 📧 03 85 93 60 06
boichut.balaguer@orange.fr

Vente en ligne

www.armurerie-boichut-balaguer.com



1 et 3 rue Pasteur 71100 Châlon-sur-Saone



AGENDA 2025-2026

LES DATES IMPORTANTES POUR L'ORGANISATEUR DE CHASSE



DATES	ÉVÉNEMENTS
10 septembre 2025	Déclaration obligatoire annuelle des jours de chasse en battue pour la période d'ouverture générale.
21 septembre 2025	Ouverture générale de la chasse.
30 septembre 2025	Date limite pour le retour des bilans de captures pour les piégeurs agréés (1 ex . FDC + 1 ex . DDT21).
18 octobre 2025	Ouverture des grands cervidés en battue.
Fin février/début mars 2026	Réunions de secteurs.
10 mars 2026	Date limite réglementaire pour formuler les demandes de plan de chasse.
29 mars 2026	Date limite pour le retour des collecteurs de timbres vote et les procurations.
Avril-mai 2026	Chasse du sanglier pour la protection des semis uniquement, à l'approche, à l'affût, voire en battue à titre exceptionnel, de jour, sur autorisation fédérale uniquement.
18 avril 2026	Assemblée générale de la fédération et exposition des trophées.
1 ^{er} juin 2026	Ouverture de la chasse individuelle au chevreuil, sanglier et renard dans le cadre des dispositions de l'arrêté annuel « relatif à l'application du plan de chasse ». Ouverture de la chasse anticipée du sanglier sur autorisation de la FDC 21.
30 juin 2026	Fin de la période de validité du permis de chasser 2025-2026. Date limite pour le retour des carnets de prélèvements bécasses.
15 juillet 2026	Date limite pour formuler les demandes de plan de gestion petit gibier.

CALLOD

armurerie

1 000 M²

dédiés à votre passion

3

armuriers professionnels

500

armes neuves

300

armes d'occasion

TUNNEL DE TIR

50 mètres

**SANGLIER
COURANT**

Pack Jeune Permis *

Fusil Huglu Eagle Cal 12 ou Cal 20 +



Nouveau Modèle

Prix Fusil seul 719 €

- + Bretelle Riserva
- + Housse
- + Necessaire nettoyage
- + 1 boîte de cartouches

Le Pack 659 €

Carabine Benelli Argo 30.06 ou 300WIN



+ Point Rouge Holosun Compact

- + Bretelle Riserva
- + au choix

Le Pack 1 299 €

ou point Rouge GPO Ecran



Le Pack 1 379 €

Retrouver la gamme

Avec le Tempus 2



Les Lunettes Fortis,
Magnus



Retrouver les chaussures, les vêtements

HÄRKILA

Chiruca

zamberlan
HANDMADE PHILOSOPHY

KAYLAND

BROWNING



Adresse :

Chemin du Champ Poly
39570 COURLAUX
Sortie d'autoroute n°8 A39

Téléphone :

03 84 47 28 36
www.armurerie-callod.fr

*Dans la limite des Stocks disponibles. Offre non cumulable avec d'autres services gratuits. Conditions en magasin

TAXIDERMIE

Christophe BARBARIN

30 années d'expérience
à votre service



 **Armurerie**

 **Coutellerie**

 **Accessoires de chasse**

 **Vêtements**

 **Optiques**



EMPREINTE NATURE

2 Rue de Meuvain, 21220 FIXIN

Tel: 0624732506 - 0983072955